

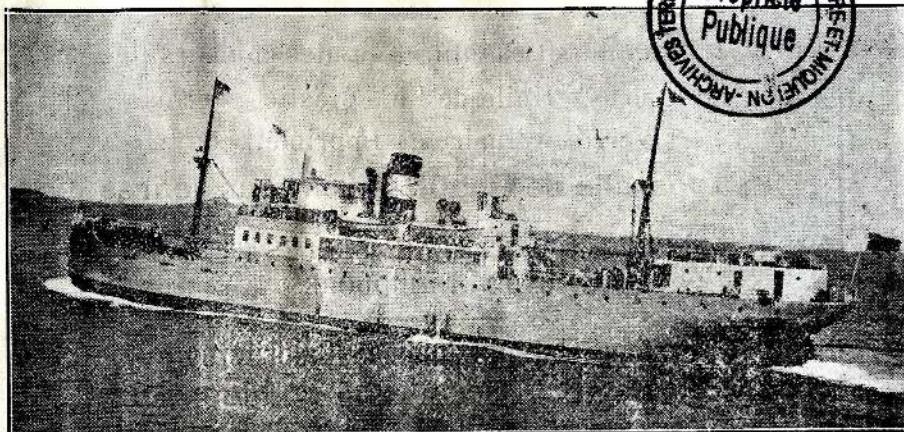
reçu le 9^e 1939
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 JUIN 1939

(16^e année.— No 186)



La vapeur postal » Belle-Isle »



Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 10 f. ; France : 12 f.

Canada : 16 f. ; Etranger : 20 f.



LES ESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZÉ

Henri MORAZÉ, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn.
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co •

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

- FREE AIR -

Calendrier du Mois de Juillet 1939.



1 Samedi.— Fête du Précieux Sang de N. S. J. C — Jour du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

2 Dimanche.— 5ème dim. après la Pentecôte,— Solennité de St Pierre, patron de la paroisse.— Offices solennels.— A 2 h., instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur. (la cloche en donnera le signal à 1 h. ½). Le soir à 8 h. ¼, Concert spirituel en l'honneur de la translation de la Ste Couronne d'épines.

6 Jeudi.— St Antoine-Marie Zacharia, conf.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T.S. Sacrement.

7 Vendredi.— 1er du mois.— S.S. Cyrille et Méthode, év. et conf.— A 8 h., messe en l'hon. du Sacré Cœur et exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

8 Samedi.— Ste Elisabeth, reine et veuve — Le soir à 8 h. ¾, causerie religieuse à la Radio.

9 Dimanche.— Offices du 6ème dim. après la Pentecôte.— A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

11 Mardi.— 2ème du mois.— Fête de la Dispersion des Apôtres.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Jeudi.— 2ème du mois.— St Anaclet, pape et mart.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

14 Vendredi.— Fête Nationale.— St Bonaventure, conf.
(En raison de la fête nationale, il y aura exemption de l'abstinence du vendredi)

16 Dimanche.— 7ème après la Pentecôte, et fête de N. D. du Mont Carmel.
Souvenez-vous de votre scapulaire. Portez toujours ou le scapulaire ou la médaille qui le remplace.

A la messe de 7 h. ½, com. mens. des Jeunes filles.
19 Mercredi — 3ème du mois.— St Vincent de Paul, conf.— L'office des Mères Chrétiennes est renvoyé au mercredi 26.

23 Dimanche.— 8ème dim. après la Pentecôte.— A la messe de 7 h. ¾, com. mens. des garçons.— L'après-midi à 3 h. pèlerinage à la Vierge de Savoyard.

25 Mardi.— St Jacques, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet, salut.
26 Mercredi.— Ste Anne, mère de la Ste Vierge.— Fête patronale des Mères Chrétiennes. A 8 h., messe de l'Association.— Le soir à 8 h., office.

29 Samedi.— Ste Marthe, vierge.— A la messe de 7 h., com. mens. des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

30 Dimanche.— Office du 9ème dim. après la Pentecôte.
Monseigneur ira à Ste Thérèse de Langlade.

N. B.— Il n'y aura ni réunion d'œuvres ni cercle d'études du 15 Juillet au 15 septembre.

Victor Farvacque
Cordonnerie.— Talons cuivre.



Actes Paroissiaux

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1939)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 18 mai,— ARTANO Maryse-Joséphine ; Parrain : Léon Boissel ; Marraine : Joséphine Arnaud.— *Le 21*,— DEBEUF André-Joseph ; Parrain : Félix Bigot, représenté par Joseph Allard ; Marraine : Marie Debeuf, représentée par Adélaïde Ollivier.— *Le 28*,— LE HORS Jacqueline-Amélie ; Parrain : Jean Le Hors ; Marraine : Marie Pharamin, représentée par Mariette Morazé.— L'ESPAGNOL Alain-Pierre ; Parrain : André L'Espagnol ; Marraine : Alberte L'Espagnol.— TONNUSSI Jocelyne-Henriette ; Parrain : Emile Forget ; Marraine : Ambroisine Manet.— *Le 4 juin*,— PLANTÉ Claudine-Marie ; Parrain : Raymond Planté ; Marraine : Madeleine Roulet.— *Le 9*,— MAHÉ William-Emile ; Parrain : Georges Hurel ; Marraine : Madeleine Mahé.

MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 20 mai,— BOROTRA Roger et BISSON Arlette.— DÉMINIAC Georges et DUFRESNE Argentine.— *Le 31*,— POIRIER Alexandre et FOUCARD Blanche.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 mai, BARRIEUX, 9 mois.— *Le 19*,— LECHEVALLIER Louis, 53 ans.— *Le 20*,— GODAL Albert, 57 ans.— MARCEL Constantin, 48 ans.— *Le 22*,— SABAROTS Charles, 25 ans.— *Le 23*,— HIRIBURU Emilie, née Carré, 76 ans.— *Le 2 juin*,— GIRARDIN Prosper, 59 ans.— *Le 10*,— DOLLO Honoré, 77 ans.

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

A vendre

Maison avec terrain

S'adresser à Mme Vve G. JORET



LA BONNE PAGE

Jésus dans nos rues



Il sort

et toute la ville accourt au devant de l'ostensorial

Le Christ en promenade sous des arcs triomphaux dans des rues en-rubannées

Le Roi visitant sa bonne ville, au milieu de son bon peuple : les grands, les humbles, les enfants, les vieux, les industriels, les commerçants, les ouvriers, les employés.

Jésus passe dans les rues, au milieu des autres passants, comme pour dire : « Je suis chez moi Il ne faut pas m'adorer seulement dans l'église Mais il faut m'adorer dans les rues, les magasins, les chantiers, les ateliers, les bureaux, partout, partout. »



Jésus passant dans la rue

au pas rythmé de la procession scandé par la fanfare. c'est Jésus prenant tout sous son regard royal.

TOUT : la foule, les devantures, les affiches, les étalages, les toilettes, les modes.

TOUT : les épiceries, restaurants, banques, cinémas

TOUT

Et disant à tous les baptisés : « Je suis Votre Christ ! Je suis toute votre vie ! Je suis toute votre route Personne ne peut aller à mon Père, si ce n'est en passant par moi.



O Adorable Passant

Vous dites à tous :

« Aimez-vous les uns les autres, comme Je vous ai aimés ! Venez vous asseoir à mon banquet ! Vous ne faites qu'un en mon amour, et ce que vous ferez au plus petit, c'est à Moi que vous le ferez. »





ECHOS du MOIS

Les examens des écoles. — La session d'examen pour l'obtention du certificat d'études primaires a lieu le lundi 26 juin.

Sont membres de la commission du Certificat : M. l'Inspecteur primaire, président, M.M. Dupont, Bonin, Le Hors. Sœur Guy-Marie, Mme Bonin.

La session d'examen pour l'obtention du brevet a lieu le lundi 3 juillet.

Sont membres de la Commission du Brevet : M. le Docteur Gau, président, M. l'Inspecteur primaire, M.M. le Docteur Couédic, Bonin, Tilly, Claireaux, Sœur Guy-Marie.

Comité consultatif de la pêche locale. — Election du 16 avril 1939. Ont été élus :

Section de St Pierre : M.M. Richard Sla ney, Gustave Lafargue, Eugène Vigneau, Pierre Frioult, Francis Royer,

Section de l'Île : M.M. Constant Jug an, Emile Boissel.

Section de Miquelon: M.M. William D etcheverry, Benjamin Lucas, Marcel Gaspard.

Dans sa séance du 2 mai, tenue sous la présidence de M. E. Boissel, le Comité consultatif de la pêche locale a désigné au vote son Président et son Vice-Président pour la période du 1^{er} mai '039 au 30 avril 1943 inclus.

Ont été élus :

Président : M. Pierre Frioult. *Vice-Président* : M. Eugène Vigneau.

Décoration. — Ministère de la Marine Marchande. Mérite Maritime. — A été nommé au grade chevalier . Pierre Frioult, maître au petit cabotage colonial. Félicitations.

Départs. — Sont partis pour la France, le 10 mai : M. et Mme Eug. Guillou et sept enfants, Mme Girardin et cinq enfants.

Sont partis pour Montréal, Canada, le 13 mai : M. et Mme Emile Delisle, leur fille Violet'e et Mlle A. Simon.

Brevet sportif populaire. — Par arrêté du 4 mai 1939, M. l'Administrateur promulgua dans le Territoire le décret du 6 octobre 1938 instituant dans les colonies un brevet dit « brevet sportif populaire » tel qu'il est défini dans le décret du 10 mars 1937.

En faveur des enfants de la Communauté. — Il est passé dans la tradition saint-pierraise d'aider les familles moins fortunées à l'occasion d'u-



ne fête si importante mais qui occasionne bien des dépenses.

Le nombre et la valeur des lots de la tombola témoignèrent de la charité de beaucoup. Mais les billets eurent du mal à se placer : la grippe s'est mise en ravers, arrêtant de petites vendeuses ; et puis les billets étaient de 2 francs. La vie chère ! pensez donc : un costume, 200 francs !

Malgré la grippe aussi la séance fut montée avec le sourire. Les grandes jeunes filles donnèrent joyeusement une comédie en 3 actes : « Comme au temps des fées » où il est question de la Loterie nationale, sujet actuel. Les toutes petites conquirent l'assistance par une vivante saynète « La soupe aux choux ». Une fermière bourguignonne bien attifée, ma foi, une traccommodeuse de porcelaine en quête de pratiques, puis une Marseillaise et une Gasconne se donnant les répliques que l'on devine complètement la partie théâtrale que plusieurs morceaux de piano à quatre mains encadrèrent gentiment.

Par la voix du « Foyer » les enfants remercient les pianistes, les actrices, les directrices de la tombola et les vendeuses de programmes et de bonbons, et surtout Mère Saint Jacques à qui un cœur d'or et une grande expérience de la charité permettent de faire tant d'heureux.

La Communion solennelle et la Confirmation. — Le dimanche de la Sainte Trinité, 4 juin, eut lieu notre fête annuelle de Communion et Confirmation.

La préparation fut une petite retraite de 3 jours que les enfants ont suivie avec piété, écoutant attentivement les instructions du P. Le Gallo, exerçant cérémonies et chants sous la direction des Pères Palussière et Pichon.

Le jour de la fête fut ensoleillé à souhait, ce qui n'est pas rien pour les heureux enfants et leurs familles.

A la messe de 10 heures les enfants de 8, 9 et 10 ans, vinrent recevoir le sacrement de Confirmation. En tout près de 200 enfants. Les parrain et marraine furent M. et Mme Léon Briand.

Aux vêpres, la cérémonie de la Profession de foi et la rénovation des vœux du baptême laissa l'impression d'une fête jeune qui a bien sa place lorsque l'enfant atteint 12 ou 13 ans.

Dans l'ensemble journée de bonheur, comme il en est quelques-unes dans la vie.

Voici les noms des enfants de la Communion solennelle :

Raymond Albistur, Louis Arthur, Maurice Cambray, Maurice Campot, Henri Clochet, Georges Dagort, Pierre Dibarrat, Martin Dutin, Alexandre Farvacque, Lucien Gautier, Charles Cautier, Paul Gens, Robert Ilacala, Ernest Haran, Pierre Jaccachoury, Jean Légasse, Edouard Pierroux, Pierre Revert, Paul Théault, Guy Thébault, Roger Tillard, Auguste Audoux, Georges Bry, Louis



Cambray, Simon Cousin, René De Arburn, Roger Daireaux, René Disnard, Jean Girardin Jean Lafargue, Eugène Ledret, Emile Letournel, Georges Mahé, Antoine Mahé Pierre Madé, Jean Lechevallier, Amédée Revert, Roger Siegfriedt, Paul Urdanabia, Jean Vigneau.

Odette Reux, Jeanne Allain, Blanche Baslé, Augusta Boissel, Emilie Corouge, Emilienne Daireaux, Odette Dollo, Henriette Fitzpatrick, Augusta Fouchard, Marguerite Hacala, Thérèse Lefèvre, Marguerite Lefèvre, Victoria Letournel, Thérèse Petitpas, Marcelle Poirier, Jeanne Poirier, Juliette Roussel, Henriette Thébault, Sylvia Arnaud, Marie Bisson, Marie-Thérèse David, Georgina Haran, Marguerite Haran, Genève LeBuf, Marie Petitpas, Thérèse Siosse.

Un incendie. — Le Saint-Pierrais craint les incendies, à bon droit .

Le 1^{er} juin une flammèche partie sans doute d'une cheminée voisine vint tomber sur le toit de la remise de la maison Lechevallier. C'était l'heure de midi. Les pompiers et les voisins alertés se portèrent en nombre au secours de la famille éprouvée et furent assez heureux pour étouffer « dans l'œuf » ce sinistre naissant.

Mission de prospection géologique. — Par décret du 10 avril 1939 M. Aubert de la Rue, ingénieur géologue de l'Université de Nancy, docteur de l'Université de Paris a été chargé de mission dans le territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon à l'effet d'en étudier les gisements ferrifères et leur possibilité d'exploitation.

La durée de cette mission devait être d'au moins un mois

.....
M. et Mme Aubert de la Rue sont arrivés à Saint-Pierre par le Fort Amherst du 29 avril.

Instruit par des séjours précédents M. Aubert de la Rue se rendit immédiatement sur les points du Territoire susceptibles de retenir son attention : les environs du Petit-Barachois de Langlade où se trouvent des amas considérables de bonne argile à briques et à poteries, l'Anse aux Sol lats et le Cap aux Morts où le minéral de cuivre affleure sur une assez grande étendue, le Miquelon dont l'ocre jaune n'apparaît pas susceptible d'exploitation sérieuse et le Grand Colombier qui recèle un beau minéral de fer.

Le séjour de M. et de Mme Aubert de la Rue prit fin le 10 juillet.

Il faudrait de véritables sondages pour savoir si l'exploitation serait rémunératrice.

La Fête-Dieu. — Oh, les pronostics du temps ! Je crois qu'ils ont été bousculés de maîtresse manière.

Toutes les radios des côtes voisines prévoyaient brume etaverse. Et la la brume, nous y étions depuis deux jours, avec un désagréable vent



roid d'est-sud-est. Donc, samedi soir on se faisait une raison : la procession se fera dans l'église et la « Butte » qui n'a pas eu de procession l'an dernier en sera encore privée cette fois. Voilà !

Et pas du tout, le dimanche 11 juin se réveille avec un beau ciel et un vent de noroît. Monsieur Tant Pis pronostique : « Le soleil se lève trop et le vent souffle fort, attention ». Monsieur Tant mieux soupire : « Tiens, mais ça se présente pas mal ». — A 9 h., Monsieur Tant Pis : « C'est bien cela, le ciel se charge ». Monsieur Tant Mieux : « La matinée sera bonne. »

Elle a même été très bonne, la matinée - et la soirée aussi. Oh ! les pronostics.

Evidemment les préparatifs avaient marché dare-dare si bien qu'à la fin de la messe vers 10 h. 45 tout était prêt, et au quai qui étrennait un nouveau décor pour son reposoir et rue Sadi-Carnot avec sa traditionnelle toile de l'« Etoile de la Mer » et rue de l'Espérance où trône le Sacré Coeur, et rue Jacques Cartier vouée au bleu et blanc de Sainte Jeanne d'Arc.

La procession a été belle, très belle par son ordonnance même, par les prières, par les chants comme par la décoration des maisons.

Le Saint Yves. — Le 12 juin à 6 h. du matin entre au Barachois le petit voilier-hôpital, le Saint-Yves.

Le Saint-Yves partit de Saint-Malo le 28 mars toucha Rouen et Le Havre et mit le cap sur les Bancs le 6 avril. Mais par suite du mauvais temps il ne put arriver auprès des banquiers que le 26. Son assistance commença aussitôt : 9 bateaux en 3 jours. Une avarie grave à l'arbre du moteur l'obligea à s'immobiliser à St Jean de Terre-Neuve pendant 9 jours.

Reparti le 14 mai il chercha d'abord les pêcheurs au nord des Bancs où il ne trouva que des icebergs et des champs de glace. Descendu vers le sud il approcha près de 50 bateaux français, portugais, américains pour une assistance très appréciée mais singulièrement périlleuse dans le gros temps et la brume.

Le Saint Yves a pris à bord deux mousses du « Clairvoyant » malades, un mousse du Zaspia-t bat atrocement brûlé, un matelot du « Saint-Yonnec » qui a la cuisse cassée, un portugais atteint d'un énorme phlegmon au ventre et un malelot de « La Côte d'Emeraude ».

Pendant son séjour à Saint Pierre, le petit bateau-hôpital fait réparer sa T. S. F. encore dérangée.

Dernière heure. — **Un sinistre.** — Le feu a pris au cinéma Jacques Cartier le dimanche 18 juin à 10 h. 30 du soir. Il n'y a pas de mort à déplorer mais les maisons Chartier, Gauvain, New-York Store, Delavillefroy, Robert, Léon Briand, Leroux-Deschamps, Pannier, etc ont été la proie des flammes.

Détails au prochain numéro.



Au service de Dieu.

Le mercredi de la Pentecôte 31 mai, au monastère des Bénédictines de Bayeux, Sœur Saint Paul, (dans le monde, Eveline Detcheverry) a fait sa profession perpétuelle.

Nous savons qu'elle n'oublie pas notre paroisse ; Unissons-nous à elle dans sa prière incessante.



Le coin des savants.—

Quelle est la taille marchande des poissons de mer ?

Elle est fixée par un décret du 1er septembre 1936.

Il est interdit en France de pêcher, vendre :

1^o Les poissons indiqués ci-après qui ne sont pas parvenus aux dimensions suivantes :

Rouget, barbu, 11 centimètres.

Sole, plie, carrelet, limande, 14 centimètres.

Eglefin, merlu 17 centimètres.

Morue, barbue, turbot, 23 centimètres.

Congre, lingre, julienne, flétan, 55 centimètres.

2^o les crustacés ci-après qui n'auront pas atteint les tailles suivantes : Homard et langouste, 20 centimètres.

Les dimensions sont mesurées :

pour le poisson, de l'œil à la naissance de la queue.

pour le crustacé, de la pointe du rostre à l'extrémité de la queue.



Les essais de l'hydravion « Ile-de-St Pierre »

Du même type que le « Lieutenant-de- Vaisseau-Paris », l'hydravion « Ile-de-Saint-Pierre » a effectué mardi 9 mai un vol d'endurance de deux heures au-dessus de l'étang de Biscarrosse.

Cet appareil piloté par Crespy avait à bord une charge de 40 tonnes. L'essai a été satisfaisant.

Du Journal La Croix





Un peu de notre Histoire (178). de 1841 à 1845 inclus.

Jusqu'en 1840, la police sanitaire maritime était réglementée dans la colonie par des ordonnances générales sur la matière. Mais en raison de sa situation géographique qui la mettait à peu près hors d'atteinte des maladies contagieuses telles que le typhus, la fièvre jaune, etc., le Département donna néanmoins des instructions au Commandant pour l'élaboration d'un règlement local qui, tout en garantissant la santé publique nuisit le moins possible aux opérations commerciales qui faisaient la prospérité du pays.

Un projet de règlement, discuté en Conseil de gouvernement et d'administration était soumis au ministre qui le renvoya avec quelques modifications. Le 15 mai 1841, ce règlement était publié dans l'archipel pour être modifié le 24 juillet de l'année suivante dans ses dispositions relatives à la fixation des quarantaines.

Les fermiers de Langlade étaient le plus souvent en chicane entre eux au sujet des terrains qui leur avaient été concédés sans délimitation. De nombreuses réclamations étaient adressées au Chef de la colonie. Pour y mettre fin, l'assemblée locale décida, dans sa séance du 17 juin qu'une commission composée de M.M. Duhamel Alexandre, Renaud et Duchesne se rendrait sur les lieux aux fins d'enquêter sur les réclamations dont s'agit. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

Nous avons vu qu'en septembre 1840, le Département, en transmettant au Commandant le projet du budget du Service intérieur de la colonie, l'avait invité d'examiner en Conseil s'il n'y aurait pas lieu d'augmenter les droits de navigation, l'extension du commerce permettant d'imposer cette nouvelle charge.

Pour les raisons que nous avons fait connaître précédemment, c'est-à-dire les bruits de guerre qui circulaient dans la colonie, M. Mamyneau ne crut pas devoir à ce moment saisir son Conseil des suggestions ministérielles.

La paix n'ayant pas été troublée, cet important sujet pouvait être mis en discussion.

Dans la séance du 12 juillet M.M. Filleau, Duhamel, Renaud, Dauvin et Bruslé furent désignés pour s'occuper de la rédaction du projet de budget pour 1843 et de la suite à donner à la dépêche ministérielle.

Le 13 août suivant, le rapport était déposé sur la table du Conseil. Il tendait à l'augmentation des droits en question qui furent votés à l'unanimité.



Le budget des recettes et dépenses pour 1843 était donc fixé à la somme de 208.003 francs.

Soumis à l'approbation du Département, le ministre répondait le 4 mars 1842 : « Je n'ai pas d'observations à faire relativement aux nouvelles « fixations que vous avez déterminées et qui, portant principalement sur « les navires étrangers, ne sont point de nature à provoquer des réclama- « tions fondées de la part du commerce métropolitain. »

Tels sont, au cours de cette année 1841, les seuls travaux de l'assemblée locale susceptibles de retenir l'attention.

Mais un événement qui mettra tout le monde en joie va rompre pendant quelques jours la monotonie habituelle du pays, la visite d'une Altesse royale, malheureusement suivie peu de temps après, d'un drame maritime qui causa cette fois dans la population une intense émotion : la perte corps et biens d'un navire de guerre français.

(A suivre)

E. S.

Chronique de l'Île-au-Marins

BAPTÈMES. — Sont devenues enfants de Dieu et de l'Eglise

Le 16 mars, — Lévèque Thérèse-Emilienne ; Parrain : Maurice Lévèque ; Marraine : Emilienne Morel. — Le 25 mai. — ADMOND Thérèse Jeanne ; Parrain : Maurice Heudes ; Marraine : Josèphe Heudes.

**

Fête paroissiale. — Dans la nuit qui précéda la fête de l'Ascension, le 18 mai, un orage prélude à la communion solennelle. Monseigneur, arrivé dès la veille, dit la première messe, et, en quelques mots sortis du cœur, prépara à la communion les cinq enfants : Edouard Franché, Yvonne Nicolas, Eugène Quédinet, Henri Chatel, Marie-Léoncie Lenoraïs, et l'assistance de leurs parents et amis, qui participaient à leur bonheur.

La cérémonie de confirmation eut lieu après la grand'messe à laquelle participèrent 11 confirmants : André Chatel, Léon Nicolas, Norbert Boissel, Roger Le Bolloch, Raymond Tillard, Arlette Lecourtois, Yvette Nicolas, Andrée Sérgnac, Thérèse Sérgnac, Lucienne Lévèque.

Le R. P. Le Gallo préside les Vêpres Monseigneur, pour la troisième fois dans la journée, prend la parole pour expliquer aux enfants les devoirs que le baptême leur impose, et termina par un mot sur la dévotion à la Ste Vierge.

La pêche, — La campagne de pêche est commencée. Les derniers pê-



cheurs ont pris la mer dans le début de juin. Quelques marins ont fait d'assez bonnes marées ; 3, 4 quintaux. Espérons que la peine qu'ils se donnent sera mieux rénumérée que par le passé. Cette année, six petits gars se sont enrôlés ; depuis longtemps pareil nombre n'avait pas été atteint. Nos petits marias ont déjà fait connaissance avec le mal de mer et le froid qui engourdit et violace les mains. (C'est le métier qui entre). Ils restent, néanmoins, pleins de courage.

Notre couverture

Le vapeur postal « Belle-Isle ».

Voilà 7 ans que le « Belle-Isle » fait le courrier de nos îles. Il avait succédé au « Pro Patria » de la « Morue française ».

Le Belle-Isle est un vapeur de 1940 tonneaux et d'un tirant d'eau de 15 pieds 1,2. Il marche au mazout et réalise facilement les 12 noeuds. Son aménagement est prévu pour 65 passagers de 1^{re} classe et 20 de 2^e classe.

Son trajet est bimensuel, de Montréal en été, d'Halifax en hiver.

Le « NATIONAL BROADCASTING COMPANY » de New-York émet quotidiennement l'« Heure française » sur ondes courtes de 16 h. à 17 h., heure d'été de New-York. Son programme se compose des informations américaines, de musique et d'une petite causerie sur la vie américaine.

Coquilles amusantes

— Fin de feuilleton : « Les amis s'installèrent à la terrasse et le garçon servit les verres

La cuite au prochain numéro (au lieu de la suite).

— Elle entra dans le compartiment des dames **soules** (au lieu de **seules**).

— Les actionnaires de la compagnie de X sont convoqués au **Piège** de la Société, (au lieu de **Siège**).



La logique de certains chrétiens

Dans l'antique cathédrale de Lübeck, on peut lire, sculptée sur la pierre, cette plainte poignante placée sur les lèvres de Notre-Seigneur. Elle s'adresse aux chrétiens de tous les temps en leur rappelant de mettre leur vie tout entière en harmonie avec leur foi.

Ainsi nous parle le Christ, Notre-Seigneur :

*Vous m'appeler le MAÎTRE, et ne m'obéissez point !
Vous m'appeler la LUMIÈRE, et ne me regardez point !
Vous m'appeler la VOIE, et ne me suivez point !
Vous m'appeler la VIE, et ne me désirez point !
Vous m'appeler la VÉRITÉ, et ne me croyez point !
Vous me dites AIMABLE, et ne m'aimez point !
Vous me dites RICHE, et ne me sollicitez point !
Vous me dites ETERNEL, et ne me cherchez point !
Vous me dites MAGNANIME, et ne me servez point !
Vous me dites PUSSANT, et ne m'honorez point !
Vous me dites JUSTE, et ne me craignez point !
Si un jour je vous condamne, ne m'inculpez donc pas ?*

Espérons qu'aucun de nos paroissiens ne ressemble à de pareils chrétiens, aucun par conséquent qui mérite ces reproches du Maître.

TAXI-SERVICE

MARCEL BRIAND

Un terrain, à l'Ile-aux-Marins
S'adresser à André Chardron

Américaneries

A Detroit, on fabrique les autos si vite que cinq minutes après le commencement d'une voiture elle est prête à rouler.

— A Chicago, ça va plus vite. Au bout de cinq minutes, on transporte les premiers écrasés à l'hôpital.



Maison fondée en 1866.

**Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York.**

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,

a un PRIX MODIQUE

La cigarette qui flatte le goût

du monde.



*Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket*



MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.
80 Broad Street, NEW YORK
Distributor.

**SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)****Louis Hardy Legranvillais,**AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine CoCollin et Bourisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.**Pierre LE TIEC**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-RestaurantMme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE COIGNY, rue BordaEpicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers**American House**

Vins et spiritueux, Quai de la Roncière

GAUTIER FrèresBoucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

LE RÉGIME SIMON

LA CRÈME SIMON
"Crème de Santé"
agit en profondeur sur l'épiderme qu'elle tonifie et rajeunit.
S'applique sur la peau encore humide.

LA CRÈME SIMON MAT
"Crème de Beauté"
donne au visage une douceur et une matité parfaite.
Convient même aux épidermes les plus gras.

LES Poudres SIMON
"Poudres de qualité"
impondérables, agréablement parfumées, elles sont tenaces tout en laissant la peau respirer.

LE SAVON SIMON
"Le Savon de l'hygiène"
onctueux et pur, nettoie sans irriter et laisse la peau douce et reposée.

"Un régime complet de beauté"



Si modeste qu'elle soit, notre revue pénètre en bien des milieux au Canada, aux Etats-Unis, en France ; une annonce pourrait vous être utile. Essayez.

H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail
 Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
 Confections, — Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal
 Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETON NW
 Austin Nichols & c. o., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.
 The Insulite Company of Finland-Copenhague
Prix, catalogues et échantillons sur demande,

Goupillière frères

Charrois sable et galet.

ALBERT BRIAND HOTEL LALANNE

Rue de la Poudrière.
 Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

QUAI DE LA RONCIÈRE

A VENDRE **Une maison, rue Gervais**
 S'adresser à Madame Rochard.



Les produits de NATIONAL CARBON Co, Inc.

donnent les meilleurs résultats.

**FOR BEST RESULTS
USE ALL 3 TOGETHER**

EVEREADY
TRADE-MARK

1. FLASHLIGHT

2. BATTERY

3. LAMP

*They combine
to assure*

**BRIGHTER LIGHT
LONGER LIFE**

Y-44

MIDDLETON Co, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24, 95

Pour être Belle.

*Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.*



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures.

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social à TORONTO, Canada.

Capital versé : 30 Millions de Dollars.

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Toutes opérations de Banque

Comptes courants - Caisse d'Epargne
Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit
Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rénumérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

(Excepté les dimanches et jours fériés)

DÉPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte courant soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

J. R. PILON

Directeur.

Votre Compte d'épargne

est votre Fonds d'indépendance